

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 13 (1868)  
**Heft:** (20): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

**Artikel:** Artillerie Mattei  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-347483>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Nous saissons cette occasion, Monsieur le Président et Messieurs, pour vous renouveler l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 10 juillet 1868.

Au nom du Conseil fédéral suisse,  
*Le Président de la Confédération :*

Dr J. DUBS.

*Le Chancelier de la Confédération :*  
SCHIESS.

### ARTILLERIE MATTEI.

Sur cette nouvelle artillerie de campagne italienne due au colonel Mattei et au major Rossi l'*Esercito* donne, en date de Foiano, 26 septembre, les renseignements suivants :

« Les journaux militaires se sont occupés avec beaucoup d'intérêt de la nouvelle artillerie Mattei expérimentée avec plein succès à notre camp, et au moyen de laquelle l'artillerie italienne obtiendra sans conteste le premier rang parmi les artilleries de l'Europe.

« Quelques-uns des journaux sus-indiqués étant tombés à cet égard dans quelques inexactitudes je vous prierai d'accueillir ces lignes tendant à préciser la question de fait et à prévenir des appréciations erronées.

« Comme vous le savez deux  $\frac{1}{2}$  batteries se sont présentées au camp de Foiano, une à 4 chevaux et une à 2 chevaux par pièce.

« A la vérité la batterie à 2 chevaux devrait plus proprement s'appeler à 3 chevaux, attendu qu'il y en a un de renfort et une réserve du dizième du nombre total des chevaux. Le doute portait seulement sur la situation à donner dans la batterie à ce 3<sup>me</sup> cheval. Le problème fut résolu comme suit : La pièce et le caisson furent considérés comme une seule chose, de sorte qu'avec le cheval de renfort de la pièce et celui du caisson, et la réserve du dizième, on put affecter à chaque élément, pièce et caisson, le nombre de 3 chevaux, outre celui du chef de pièce qui fait 4. En revanche un seul cheval de réserve fut laissé aux batteries de réserve.

« Chaque cheval porte naturellement un servant dans le but de donner une plus grande mobilité à la batterie ; en outre il sont équipés pour pouvoir renforcer et remplacer à volonté. Voilà ce qui en est quant à la  $\frac{1}{2}$  batterie improprement appelée à 2 chevaux ; pour celle à 4 chevaux elle n'a que son dizième de réserve. Inutile d'ajouter que ces deux demi-batteries, quoique de construction identique, avaient un poids différent, l'une portant un approvisionnement de 52 coups et l'autre de 64.

« On note, dans la  $\frac{1}{2}$  batterie à 2 chevaux, que ceux-ci ne suffisent pas à la longue pour leur lourde charge, attendu qu'il n'ont jamais un moment de repos ; il y a en outre des complications à ce mélange de servants à pied et à cheval ;

la voiture a la même valeur , mais dans l'ensemble elle demande plus d'instruction vu la diversité des éléments.

« Tout cela fait pencher la balance vers la batterie à 4 chevaux, qui en réalité obtient plus d'économie par sa plus grande quantité de munitions. La batterie à 2 chevaux n'a en fait que 20 chevaux de moins que l'autre, mais elle mène seulement 130 coups, de sorte qu'il faut y suppléer par des parcs.

« On dit que dans le sein du corps d'artillerie italien il y a de l'opposition contre le système Mattei-Rossi. Je ne la partagerais pas, car pour un service de campagne tel qu'en 1866 la comparaison entre les deux systèmes donnerait les chiffres suivants :

« Une mobilisation de 600 bouches à feu, chacune à 295 coups et avec 16 millions de cartouches d'infanterie demande :

« Avec le système actuel 3100 voitures, 18,000 chevaux (train militaire et bourgeois), 22,000 hommes.

« Avec le nouveau système 2500 voitures, 11,000 chevaux, 13,000 hommes.

« Ou en batteries organisées le système actuel comporte 100 batteries à 6 pièces, avec 13,800 chevaux, 2100 voitures, 18,500 hommes ; 210 coups par pièce, 8,400,000 cartouches d'infanterie. Avec le nouveau système on a : 50 batteries et 25 parcs de division pour les cartouches. Ces 50 batteries emploient 1500 voitures, 7700 chevaux, 9750 hommes ; les 25 parcs 400 voitures, 2100 chevaux, 1900 hommes ; donc en total 1900 voitures, 9800 chevaux, 11,650 hommes, avec 260 coups par pièce et 8,400,000 cartouches.

« En résumé le nouveau système emploie en moins 200 voitures, 4000 chevaux, 6800 hommes. Ces chiffres sont éloquents par eux-mêmes.



### LE FORT DES ROUSSES JUGÉ PAR LES PRUSSIENS.

On sait qu'au printemps de 1867, lors de l'émotion du Luxembourg, des officiers d'état-major prussiens parcoururent tout notre Jura, et que le général Moltke lui-même fit une reconnaissance du fort de l'Ecluse et du fort des Rousses. C'est peut-être à cette reconnaissance qu'on doit l'article ci-dessous que vient de publier la *Gazette de Cologne* :

« L'ensemble des travaux, dit l'auteur de cette description, est avorté, et malgré les sommes qu'ils ont coûtés, ils n'auraient aucune importance si une armée ennemie devait tenter le passage du Jura sur ce point, d'abord parce qu'ils peuvent être aisément tournés, ensuite parce que, tels qu'ils sont, ils ne pourraient résister à une canonnade prolongée même avec du simple calibre de campagne. Le plus prudent serait certainement aujourd'hui de les laisser inachevés et de s'en tenir au regret d'avoir dépensé inutilement des millions, sans en ajouter d'autres encore à ceux qui sont déjà perdus ; mais il est peu probable qu'aucun ministre de la guerre consente jamais à un aveu de ce genre.

« Et cependant, depuis bien des années, en France, on avait avoué une grande importance à ce point des frontières puisque, dès 1842, le maréchal Soult le désignait comme un *endroit à fortifier*. En 1843, on a mis la main à l'œuvre et en 1868 on est loin d'en avoir fini.

« L'ensemble de cette fortification se compose d'une enceinte quadrangulaire